

DESCRIPTION

Décapant vernis Plus est un décapant nouvelle génération gélifié. Il ne contient pas de chlorure de Méthylène.

Il permet l'élimination des vernis acryliques, polyuréthane en phase aqueuse ou solvanté, lasures, patines ou cire. Il permet aussi de décaper les sols époxy, les graffitis ou les colles (dalle vinyl, moquette).

Grâce à sa consistance gélifiée, son application est aisée sur des surfaces verticales comme sur les façades ou dans une douche.

Décapant vernis Plus ne noircit pas le bois ni n'oxyde les métaux. Il n'attaque pas le verre, la faïence, les pierres ou le plâtre.

CARACTÉRISTIQUES

Type : Décapant gélifié

Consommation : 1 L = 1 à 2 m²

Conditionnement : 1 L, 5 L

Conservation : 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert et stocké dans un endroit sec et hors gel

Garantie : RC fabricant

OUTILS NÉCESSAIRES / CONSEILLÉS



Brosse



Pinceau



Lunettes de protection



Gants de protection

Nettoyage des outils à l'eau après utilisation.

MISE EN OEUVRE

Appliquer à la brosse, au pinceau ou au pulvérisateur à joint viton sur support sec à raison de 1 litre pour 1 à 2 m² suivant le produit à décaper. **Travailler par petites zones successives.**

Laisser agir en fonction de l'épaisseur du revêtement à décaper.

Enlever le film ramolli ou "frisé" à la spatule, à la laine d'acier ou à la brosse métallique, puis rincer à l'eau chaude ou froide.

Sur de grandes surfaces, un rinçage haute pression, minimum 120 bars, est recommandé.

En cas de forte épaisseur et selon la nature du produit à décaper, l'opération pourra être renouvelée plusieurs fois.

Le temps de réaction et de décapage sera modifié selon la température (froid) du support et du produit.

Pour les lasures, patines, vernis en couche fine, délai entre 15 et 30 minutes.

Pour les bi composant époxy, P.U, délai de 45 à 120 minutes.

Après élimination complète du décapant, rinçage et séchage, la surface est prête à recevoir un nouveau traitement immédiatement.



04.42.20.10.09



Contact@harmony-beton.com

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. En raison de la diversité des possibilités d'emploi, de mise en œuvre et des contraintes liées aux conditions d'application ou aux caractéristiques du sujet, ces informations sont données à titre d'information et ne peuvent être considérées comme argument juridique. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure.

Version du 01/01/2023

RETROUVEZ NOUS :



@harmony_beton



@harmony_beton



@HarmonyBetonVideos



04.42.20.10.09



Contact@harmony-beton.com



HARMONY BETON

235 Rue du Bouleau, 13109 Simiane-Collongue



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).